

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

PRESENTS: M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY, M. Sébastien BLANCHET, M. Michel PATERNOSTER, Mme Véronique SIROT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Céline BRETON pouvoir à Mme Françoise NOYER
M. Michaël SIROT pouvoir à Mme Véronique SIROT
Mme Gwénaëlle GEORGES pouvoir à M. François RENAUD

ABSENTS EXCUSÉS : M. Michel BOUVET, M. Denis AGOGUÉ, Mme Marie-Paule STOUPAK

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11
Date de la convocation : 21 juin 2022
Date d'affichage : 21 juin 2022

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal du 03 mai 2022
2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 03 mai 2022
3. Arrêté pris par le Maire depuis le 03 mai 2022
4. Bilan de liquidation de l'opération Maison de Santé Pluridisciplinaire
5. Modification des statuts du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) Val de Loire Pays Fort
6. Renouvellement du bail de La Gaieté Léréenne
7. Elargissement de la Commission Vie Locale
8. Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales
9. Attribution de subventions
 - a. Tennis de Table de Belleville-sur-Loire
 - b. Football Club de Savigny
10. Informations
 - a. Remerciements pour le versement de subvention
 - i. Accueil du Canton de Léré
 - ii. Arandol
 - iii. ADMR
 - b. Remerciements pour les lots offerts au Club 4X4 Évasion du Sancerrois lors de leur manifestation les 16 et 17 avril dernier
11. Questions diverses

1. **Lecture et approbation duprocès-verbal du 03 mai 2022**–Le Conseil Municipal approuve, *à l’unanimité des membres présents et représentés*, leprocès-verbal du 03 mai 2022.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le03mai 2022** – Aucune décision n’a été prise.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 03 mai 2022**–M. le Maire informe les membres de l’assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 03 mai dernier.
4. **Bilan de liquidation de l’opération « Maison de Santé Pluridisciplinaire »** - Le Conseil Municipal, *à l’unanimité des membres présents et représentés*, a accepté le bilan de liquidation qui laisse ressortir un solde créditeur de 178.897,74 €.
5. **Modification des statuts du SIAEP (Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable) Val de Loire Pays Fort** - Le Conseil Municipal, *à l’unanimité des membres présents et représentés*, a décidé d’accepter la modification des statuts du SIAEP Val de Loire Pays Fort.
6. **Renouvellement du bail de La Gaieté Léréenne** - Le Conseil Municipal, *à l’unanimité des membres présents et représentés*, a accepté de renouveler le bail à M. et Mme CIRODDE pour une durée de 9 ans.
7. **Élargissement de la Commission Vie Locale** –Ce point est reporté à une séance ultérieure.
8. **Réforme de la publicité des actes des collectivités Locales** – Le Conseil Municipal, *à l’unanimité des membres présents et représentés*, a décidé de choisir l’affichage et l’insertion sur le site internet de la Commune pour la publicité des actes (comptes-rendus des Conseil Municipaux).
9. **Attribution de subventions :**
 - a. Le Conseil Municipal a décidé, *par 11 voix « Pour » et 2 abstentions (Mme Véronique SIROT et M. Michaël SIROT)*d’accorder une subvention de 200 € au Football Club « Entente Savigny-Boulleret ».
 - b. Le Conseil Municipal a décidé, *à l’unanimité des membres présents et représentés*, d’accorderune subvention de 160 € aux Amis du Yoga.
 - c. Le Conseil Municipal a décidé, *à l’unanimité des membres présents et représentés*,d’accorder une subvention de 20 € au Comité Berry Alsace du Cher.
 - d. Le Conseil Municipal a décidé, *à l’unanimité des membres présents et représentés*,d’accorder une subvention de 100 € au Tennis de Table de Belleville-sur-Loire.
 - e. Le Conseil Municipal a refusé, *à l’unanimité des membres présents et représentés*, d’accorder une subvention au Foyer Socio-Educatif du Collège Francine Leca à Sancerre, cet établissement étant hors secteur.

10. Informations

- M. le Maire informe les membres de l’assemblée :
 - Des remerciements reçus pour l’attribution de subventions de :
 - a. Association de Chasse de Léré,
 - b. L’Accueil du Canton de Léré,
 - c. L’Arandol,
 - d. ADMR (Aide à Domicile),
 - e. Club de Foot de Léré

- Remerciements, également, du Club de 4X4 Évasion du Sancerrois pour les lots offerts.
 - **Commerces** – Le totem est installé depuis plusieurs jours.
 - **Fibre** – Les offres commerciales sont ouvertes depuis le 18 juin dernier.
 - **Silos** – Le permis de démolir a été accordé. M. le Maire en profite pour informer les membres du Conseil de la possibilité de construire un bâtiment aux Services Techniques, afin de stocker le matériel qui est actuellement aux silos.
 - **Pot de départ de Michel THOMAS** – Le Conseil Municipal est invité le 1^{er} juillet à 18 h 30 à la Salle des Fêtes.
 - **Pizzeria** – Une convention d’occupation du domaine public, à titre gratuit, a été signé avec les gérants de l’Entracte.
 - **Animations** – Un programme des animations a été élaboré par Amélie DERMAULT et distribué au moment de la Fête de la musique.
 - **PLUI (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal)** – M. le Maire fait part de l’avancée des travaux avec le Cabinet Cittanova sur le contour de l’enveloppe urbaine et l’identification des zones à urbaniser.
 - **PDA (Plan Délimité des Abords)**– M. le Maire informe des visites et échanges avec le bureau d’études AUA et les services UDAP (Unité Départementale de l’Architecture et Patrimoine) pour décider de la nouvelle délimitation des abords des monuments historiques.
 - **Assurances** – Une rencontre avec un conseiller Groupama (contact donné par M. Denis AGOGUÉ) s’est déroulée en Mairie. Il est prévu une révision de nos actuels contrats.
 - **Etudes énergétiques des deux écoles** – Ce travail élaboré par un cabinet mandaté par la Communauté de Communes vient d’être réceptionné en Mairie.
 - **Fêtes de la Musique** - Grand succès.
 - **14 juillet 2022** –Il aura lieu à Léré en collaboration avec les Communes de Belleville et Sury et la participation du PSPG.
- M. Éric VIGNERON fait un point sur les dossiers en cours :
 - **Travaux de la Place** – Le marché vient d’être réceptionné en Mairie.
 - **Pont de la Judelle** – L’entreprise TPB du Centre nous a transmis son devis et nous avons reçu l’accord de la MISEN (Mission Inter-Service de l’Eau et de la Nature).
 - **Pont du Petit Patis** – Nous recherchons un bureau d’études qui pourrait superviser les travaux.
 - Mme Françoise NOYER signale qu’il est nécessaire d’installer des rideaux occultants dans la salle de garderie.
 - Mme Denise NORMAND demande que la partie de goudron de la cour de l’école qui pose problème soit refait. M. Éric VIGNERON contactera l’entreprise GALLIOT.
 - M. Sébastien BLANCHET informe les membres de l’assemblée que le concours de pêche aura lieu le lundi 08 août 2022.
 - M. François RENAUD informe le Conseil du déroulement de la cérémonie du 14 juillet.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.

Le 07 juillet 2022

Le Maire,

François RENAUD.